

**DEPARTEMENT DU NORD**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal de la Commune de  
LEZENNES**

**Arrondissement  
de LILLE**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Objet : Don d'un fauteuil PMR au Centre de l'Espoir à Hellemmes**

**Date de convocation :  
Le 28 mars 2025**

**Présents :**

Didier DUFOUR – Frédérique DESCAMPS – Fabien DECOURSELLE – Lucienne LAVOISIER – Jean SAGETTE – Sylvie BLONDEL – Marie-France LAIGNEZ – Christiane WALAS – Carole PETIT – Rizlène HENNACH – Sandrine DEPLECHIN – Cathy DONDEYNE – Franck LACMANS – Ludovic CHRETIEN – Farid FARAJI – Marie-Laure LECHAT – Michael DESEURE – Cyril MIRABAUD – Alexis DUCHESNE

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 23**

**Absents excusés :**

Henri MOREL donne pouvoir à Alexis DUCHESNE  
Marc GODEFROY donne pouvoir à Didier DUFOUR  
Véronique PAUWELS donne pouvoir à Marie-Laure LECHAT  
Pierre BRUERE donne pouvoir à Rizlène HENNACH

**Nombre de Conseillers  
Présents : 19**

**Absents :**

**Nombre de Conseillers  
Votants : 23**

**Pour : 23  
Contre : 00  
Abstention : 00**

**Secrétaire de séance : Sandrine DEPLECHIN**

Madame Frédérique DESCAMPS, Adjointe aux affaires sociales, à la solidarité, la santé, les seniors et l'égalité Femmes/Hommes expose au Conseil que la commune avait investi en 2019 dans l'acquisition d'un fauteuil roulant électrique dans le cadre de l'accompagnement au maintien à l'emploi d'un agent en situation de handicap suivant les préconisations de la cellule d'accompagnement au handicap du Centre de Gestion 59. Cet achat, d'une valeur comptable de 6 700 € TTC avait été soutenu financièrement par le fonds national FIPH.

L'agent communal bénéficiaire a fait valoir ses droits à la retraite au 01<sup>e</sup> Janvier 2025 et aucune situation interne ne relève à ce jour de cet accompagnement.

Au regard de l'état du fauteuil parfaitement entretenu et de l'absence de besoin interne, il est proposé de céder le fauteuil à l'€ symbolique au Centre de l'Espoir d'Hellemmes, spécialisé dans la rééducation et l'adaptation fonctionnelle qui pourra le mettre à disposition de ses patients nécessitant un tel équipement.

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Mme Descamps :

- Autorise la cession du fauteuil PMR électrique repris à l'inventaire communal, à l'€ symbolique auprès du Centre de l'Espoir d'Hellemmes ou de tout autre organisme référent auprès du centre concernant les dons matériel pour les personnes en situation de handicap.
- Fera procéder aux opérations comptables liées à cette cession.

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.



Le Maire,

Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 03 AVR. 2025

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 03 AVR. 2025